

CORRIGÉ

Ne recopiez pas les questions ! C'est une perte de temps. Répondez de la façon la plus brève et la plus concise possible. N'utilisez pas l'encre rouge, réservée à la correction.

1. Quelle est la différence entre un trait pertinent et un trait redondant ? 1 point.

a) le trait pertinent sert à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /u/ en français, alors que le trait redondant, tout en étant bien présent phonétiquement, ne sert pas à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /y/ en français.

b) le trait redondant sert à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /u/ en français, alors que le trait pertinent, tout en étant bien présent phonétiquement, ne sert pas à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /y/ en français.

c) le trait pertinent sert à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /y/ en français, alors que le trait redondant, tout en étant bien présent phonétiquement, ne sert pas à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /u/ en français.

d) le trait redondant sert à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /y/ en français, alors que le trait pertinent, tout en étant bien présent phonétiquement, ne sert pas à différencier deux phonèmes, comme c'est le cas du caractère arrondi du /u/ en français.

C'est évidemment le trait pertinent et non le trait redondant qui sert à différencier deux phonèmes, ce qui permettait déjà d'éliminer la réponse **b** et la réponse **d**. Ensuite, il fallait savoir si c'est le caractère arrondi du /u/ (réponse **a**) qui est un trait pertinent en français, ou si c'est en revanche le caractère arrondi du /y/ (réponse **c**) qui est un trait pertinent. Comme le /y/ fait partie de la série antérieure, et que c'est dans cette série-là qu'il y a opposition entre des voyelles arrondies (/y, ø, œ/) et des voyelles non-arrondies (/i, e, ε/), c'est donc seulement pour le /y/ qu'on peut considérer que le caractère arrondi est un trait pertinent (donc, réponse **c**). Le /u/, dans la série postérieure, est bel et bien arrondi ; mais il ne s'oppose pas (en français) à une autre voyelle postérieure qui serait, quant à elle, non-arrondie. Son caractère arrondi est automatique et ne sert pas à le distinguer d'une autre voyelle postérieure. Il est donc redondant.

2. De tous les traits phonétiques suivants, lequel est phonologiquement redondant en français ? 1 point

a) le point d'articulation du /n/

b) le caractère nasal du /n/

c) le caractère sonore du /m/

d) le caractère sourd du /f/

e) le caractère sonore du /p/

f) le caractère oral du /b/

Le point d'articulation du /n/ n'est pas redondant, car si on change le point d'articulation de cette consonne, on se retrouve avec un autre phonème (/m/ bilabial, par exemple, ou /ɲ/ palatal). Ce n'est donc pas la réponse **a**.

Le caractère nasal du /n/ n'est pas redondant, car si on prive un /n/ de sa nasalité, on l'entendra comme un /d/. Ce n'est donc pas la réponse **b**.

Le caractère sonore du /m/ est redondant, quant à lui, car si on désonorise un /m/ (comme cela peut être le cas dans la terminaison *-isme*, par exemple), on entend toujours un /m/. Ce phonème peut s'articuler comme une sonore ou comme une sourde, on le perçoit comme étant toujours le même phonème. C'était donc la bonne réponse.

Le caractère sourd du /f/ n'est pas redondant, car si on sonorise un /f/ on entendra un /v/. Ce ne peut donc pas être la réponse **d**.

Le caractère sonore du /p/ ne peut pas être la bonne réponse de toute façon, car le /p/ n'est pas sonore.

Enfin, le caractère oral du /b/ n'est pas un trait redondant, car si vous nasalisez un /b/ on le percevra comme un /m/.

3. Donnez un exemple d'opposition consonantique de sonorité qui est neutralisée en français en position implosive (finale de syllabe) intérieure devant consonne, et répondez comme suit :

C'était une question ouverte ; on peut donner d'innombrables exemples. J'ai été très directif dans la rédaction de la question, car d'une part je voulais vous aider à bien répondre, et d'autre part je voulais me faciliter la correction. Malheureusement, certaines personnes n'ont pas répondu en suivant les lettres et ont donné une réponse en texte suivi, qui bien souvent partait dans tous les sens. Il est très difficile pour moi de noter de façon juste et équitable des réponses en texte suivi, surtout quand les informations données pourraient être fausses ou bonnes selon la question à laquelle elles sont censées correspondre. A l'avenir, répondez aux questions en suivant les directives.

a) notez le mot en graphie conventionnelle, entre chevrons (0,5 point) <absence>

b) notez le mot en transcription phonétique, entre crochets carrés (1 point) [apsãs]

c) notez le mot en transcription phonologique, entre barres obliques (1 point) /aPsãs/

d) notez la paire de phonèmes qui voient leur opposition neutralisée dans ce contexte (1 point) /p/ et /b/

e) dites quel est le trait pertinent qui cesse d'être pertinent dans ce contexte (1 point) la sonorité

f) dites quels sont les traits pertinents de l'archiphonème résultant (1,5 point)

L'archiphonème résultant est une consonne labiale occlusive. On ne doit surtout pas dire qu'il est sonore ou sourd ; il n'est ni l'un ni l'autre, car il peut se réaliser phonétiquement comme une sonore ou comme une sourde, indifféremment.

4. Lequel des exemples suivants n'illustre pas le concept de variante combinatoire ? 1 point

a) <car> [kaʁ], <kir> [kiʁ], <court> [kuʁ]

b) <poule> [puʁ], <pale> [pal]

c) <visse> [vis], <vise> [vi:z]

d) <vous avez> [vuzave], <vous savez> [vusave]

e) <Chartres> [ʃaʁtʁɛ], <perdre> [pɛʁdʁɛ]

f) <bras> [bʁa], <bois> [bwa]

La réponse **a** illustre bel et bien le concept de variante combinatoire, car il s'agit de trois réalisations phonétiques possibles de [k] influencées par un phénomène d'assimilation régressive, la voyelle qui suit exerçant un effet de postériorisation ou d'antériorisation.

La réponse **b** illustre aussi le concept de variante combinatoire : nous avons affaire à une liquide latérale normale dans le cas du mot *pale*, et à une liquide latérale vélarisée dans le cas du mot *poule*, la voyelle postérieure [u] qui la précède exerçant une assimilation progressive. En **c**, nous avons affaire à deux variantes combinatoires de la voyelle /i/ : dans le premier cas, celle-ci est brève ; dans le second cas, sous l'influence du [z] qui est une consonne allongée en français, nous avons affaire à un [i:] long.

En **d**, par contre, le fait que nous ayons un [z] dans le premier cas et un [s] dans le second cas ne relève pas du tout du concept des variantes combinatoires. En effet, en position intervocalique, il y a bel et bien opposition phonologique entre la sourde et la sonore. Ce ne sont pas du tout des variantes combinatoires d'un même phonème dans deux contextes phonétiques différents (car le contexte phonétique est le même, c'est-à-dire qu'il s'agit de la position intervocalique) ; ce sont carrément des réalisations phonétiques de deux phonèmes distincts, à savoir /z/ et /s/. C'est donc la bonne réponse.

En **e**, les variantes tour à tour désonorisées et sonores du phonème /ʁ/ s'expliquent parfaitement comme des variantes combinatoires, qui résultent de phénomènes d'assimilation (en contact avec une consonne sourde, ce phonème se réalise comme une sourde).

Enfin, en **f**, les deux réalisations phonétiques de /a/ s'expliquent aussi comme des variantes combinatoires : la variante postérieure [ɑ] apparaît sous l'influence d'une assimilation progressive de postériorité due au contact avec le [w] qui précède. Cet exemple permettait d'ailleurs de répondre à la question 7.c., ci-dessous.

5. Le français connaît une corrélation de nasalité pour certaines voyelles. Quelles sont les quatre paires corrélatives concernées, dans la configuration phonologique maximale du français tel qu'il était encore représenté dans les ouvrages de référence du siècle dernier, et tel qu'il se maintient encore dans plusieurs régions du monde francophone ?

a) donnez ces quatre paires corrélatives (2 points)

/ɑ/ ~ /ã/ ; /ɔ/ ~ /õ/ ; /ɛ/ ~ /ě/ ; /œ/ ~ /œ̃/

b) illustrez leur opposition grâce à quatre paires minimales (une pour chaque paire corrélatrice) (2 points)

J'ai été assez large dans la correction pour cette question, car en fait les phonèmes vocaliques nasaux ne s'opposent pas strictement au phonème vocalique oral parfaitement homorganique (celui qui apparaît dans la réponse à la question **a**, ci-dessus), mais plutôt globalement à l'archiphonème vocalique oral correspondant. J'ai donc accepté des réponses comme *pont*, *peau*, même si dans le deuxième cas la voyelle orale est fermée alors que la voyelle nasale est ouverte. Exemples de réponses possibles :

/ɑ/ ~ /ã/ : <pâte> [pa:t] /pat/ ~ <pente> [pãt] /pãt/

/ɔ/ ~ /õ/ : <hotte> [ɔt] /ɔt/ ~ <honte> [õt] /õt/

/ɛ/ ~ /ě/ : <lait> [lɛ] /lɛ/ ~ <lin> [lě] /lě/

/œ/ ~ /œ̃/ : <le> [lœ] /lœ/¹ ~ <l'un> [lœ̃] /lœ̃/

c) laquelle de ces quatre paires corrélatives est aujourd'hui disparue de l'usage d'un nombre croissant de francophones, dans la France non-méridionale ? (1 point) **La dernière.**

¹ À tout le moins dans le système phonologique de certains francophones. Certains prononcent plutôt [lø] ; d'autres encore, [lɔ̃].

6. Imaginons un locuteur du Nord de la France qui distinguerait la voyelle orale antérieure non arrondie mi-fermée de la voyelle orale antérieure non arrondie mi-ouverte en syllabe tonique ouverte (situation banale), mais qui connaîtrait une neutralisation de cette opposition dans les contextes où la voyelle est précédée du phonème consonantique constrictif uvulaire du français (situation plus rare, mais bien attestée ; cf. Laurent Delahousse, présentateur du journal de 20 heures de France 2, dont nous avons parlé en classe), neutralisation qui se concrétise par l'usage automatique de la voyelle mi-ouverte dans ce contexte. Laquelle des réponses suivantes rend bien compte de la façon dont ce locuteur traiterait (phonétiquement et phonologiquement) la séquence <assez taré> ? 1 point.

- a) [ase taʁe], /ase taʁe/
- b) [ase taʁɛ], /ase taʁɛ/
- c) [ase taʁɛ], /ase taʁe/
- d) [asɛ taʁe], /asɛ taʁe/
- e) [ase taʁɛ], /ase taʁɛ/
- f) [ase taʁɛ], /ase taʁɛ/

Procédons par élimination. Tout d'abord, il est impossible d'avoir un archiphonème dans une transcription phonétique. Cela permet déjà d'éliminer la réponse e. Ensuite, nous savons qu'il y a une neutralisation dans le système phonologique de ce locuteur. Qui dit neutralisation, dit archiphonème. Il faut donc qu'il y ait un archiphonème dans la transcription phonologique. Et nous savons que les archiphonèmes se transcrivent en majuscules. Cela nous permet donc d'éliminer toutes les réponses qui n'ont pas de lettre majuscule dans leur transcription phonologique ; donc, a, c, d, e ne peuvent pas être les bonnes réponses. Il ne nous reste donc que b ou f. Quelle est la seule différence entre ces deux réponses ? Sous b, la voyelle qui suit l'uvulaire est une semi-fermée ; en f, la voyelle qui suit l'uvulaire est une semi-ouverte. Or, que dit-on dans la question ? Que ce locuteur prononce automatiquement une voyelle mi-ouverte quand elle est précédée d'une uvulaire. La bonne réponse ne peut donc être que f.

7. David Pujadas, autre présentateur de nouvelles à France 2, connaît deux variantes combinatoires du phonème oral vocalique central /a/, l'une d'entre elles résultant du contact avec une semi-voyelle qui la précède et entraîne sa postériorisation.

a) quelles sont ces deux variantes combinatoires ? (1 point)

[a] et [ɑ] (plusieurs d'entre vous m'ont écrit exactement cela, mais entre barres obliques : cela méritait un gros zéro ! entre barres obliques, ça veut dire que vous considérez que ce sont, chez ce locuteur, des phonèmes indépendants, alors que la formulation même de la question nous disait exactement le contraire ; il faut lire la question, et répondre en fonction de celle-ci ! on ne transcrit JAMAIS des variantes combinatoires entre barres obliques !)

b) dans quels contextes phonétiques les trouve-t-on, respectivement, chez lui ? (2 points)

Un début de réponse se trouvait déjà dans la question, il fallait au moins reprendre ces éléments ! On trouve la variante combinatoire postérieure (le [ɑ]) à la suite d'une semi-voyelle, et pas de n'importe laquelle, bien sûr : il s'agit de la seule semi-voyelle postérieure du français, à savoir le [w] ([j] et [ɥ] étaient évidemment de mauvaises réponses). Quant à l'autre variante, la centrale, elle se trouve tout simplement dans tous les autres contextes phonétiques possibles.

c) donnez deux exemples de mots illustrant respectivement chacune de ces deux variantes. (2 points) Pour la postérieure, on avait déjà un exemple ci-dessus (4.f.) avec <bois> [bwa]. Pour la centrale, n'importe quel autre mot avec un [a] pouvait faire l'affaire.